

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé :	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	26.04.2016	11h18	16.344	DEF
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe PopVertsSol

Titre : Protéger et préserver l'enfance, sur le chemin de l'école aussi

Contenu :

Fin mars, le Conseil d'État faisait retirer huit dessins de presse d'une exposition destinée à une démarche pédagogique, exposition accrochée à l'intérieur d'un bâtiment scolaire du Val-de-Travers. Selon ses explications par médias interposés, le Conseil d'État souhaite éviter aux élèves de notre canton l'exposition à des opinions qui ne seraient pas neutres.

En développement de son raisonnement, le Conseil d'État est-il prêt à faire à l'avenir retirer de l'espace public des affiches encore plus tendancieuses, à commencer par celles qui violent les dispositions pénales contre le racisme et l'antisémitisme en vigueur dans notre pays? En effet, les mêmes élèves des écoles cantonales les subissent sur le chemin de l'école, et ceci sans accompagnement pédagogique.

Réponse écrite demandée: Oui Non

Auteur ou premier signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Roby Tschopp

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Daniel Ziegler		
Cédric Dupraz		
Laurent Kaufmann		
André Frutschi		
Laurent Debrot		
Gilbert Hirschy		
Martha Zurita		